

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 23 Janvier 2024

Le vingt-trois janvier deux mil vingt-quatre à 9 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Romain dûment convoqué se sont réunis salle de la mairie en session ordinaire, sous la présidence du maire Jacky BEAU.

Date de la convocation : 15/01/2024

Nombre de conseillers en fonction : 10

Membres présents : 8

Étaient présents : Mesdames BENETAUD Fabienne, HOMER Anne, RIPAULT Françoise, ROUHAULT Marion, Messieurs BEAU Jacky, BORIACHON Thierry, BOUE Alexandre, CHOCARNE Alain.

Absents excusés : BELIN Nicolas.

Absente non excusée : ROVERY Christelle.

Secrétaire de séance Marion ROUHAULT

OBJET : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Après la mise en place du bureau électoral, présidé par le Maire et comprenant les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes, le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Le Maire a rappelé qu'en application des articles L.288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Le Maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 code électoral, le cas échéant l'article L290-1 ou L290-2, le conseil municipal doit élire 1 délégué et 3 suppléants.

Élection d'un délégué :

Le candidat suivant s'est présenté :

-Mr BEAU Jacky

Le conseil a procédé, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du délégué.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 8

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

A obtenu : Monsieur BEAU Jacky 8 voix.

Monsieur BEAU Jacky, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

Élection des suppléants :

Les candidats suivants se sont présentés :

- Mr CHOCARNE Alain

- Mr BORIACHON Thierry

- Mme ROUHAULT Marion

Le conseil a procédé, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection des suppléants.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 8

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Ont obtenu : - Mr CHOCARNE Alain : 8 voix

- Mr BORIACHON Thierry : 8 voix

- Mme ROUHAULT Marion : 8 voix

Mr CHOCARNE Alain, Mr BORIACHON Thierry, Mme ROUHAULT Marion, ont été proclamés suppléants.

Signature du secrétaire de séance
Marion ROUHAULT

Signature du Maire
Jacky BEAU